



Bulletin municipal N°193

Septembre 2021

Informations pratiques

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi 8h30 - 12h30 / 14h00 - 19h00

Jeudi 14h00 - 19h00

Coordonnées:

Tél 05 61 84 22 22

Mel :

roqueseriere.mairie@wanadoo.fr

Site internet :

www.roqueseriere.fr

Bibliothèque:

Mardi / Jeudi : 16h30 - 19h00

Déchetterie de Garidech:

lundi au vendredi :

9h30 - 12h / 13h30 - 18h00

Samedi et dimanche :

9h30 - 18h00

Fermeture : le mardi et jours
fériés

Tri sélectif: poubelle jaune tous
les vendredis des
semaines paires.

Madame, Monsieur,

La rentrée n'est plus qu'un lointain souvenir pour la majorité d'entre nous. J'espère que cette période estivale vous a permis de reprendre un nouveau souffle pour appréhender les mois à venir. Je pense aussi à nos agriculteurs qui ont dû faire face à une période difficile, rythmée par le mauvais temps et des températures souvent en deçà des normales saisonnières.

Cet été les catastrophes naturelles liées au dérèglement climatique se sont multipliées dans le monde. Depuis plus de dix ans, chaque année, des événements climatiques de plus en plus fréquents ont lieu, avec une intensité toujours plus marquée. Les rapports successifs du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) depuis sa création en 1988, alertent sur les dérives climatiques et en pointent les causes et les conséquences. Malheureusement les scientifiques avaient vu juste. La prise de conscience qu'il faut agir vite pour ralentir le réchauffement climatique est devenue mondiale. A notre niveau, nous sommes mobilisés pour préserver la beauté de notre plus beau patrimoine commun : la nature. Avec l'aide de nos agriculteurs, il est aujourd'hui impératif de favoriser la biodiversité par la préservation et la création de nouvelles zones à végétaliser.

Les projets d'aménagements, terrain inter-lotissements du Rossignol, zone de loisirs et de sport de Salle-Basse ainsi que le chemin de Rossignol seront valorisés, végétalisés et s'accompagneront de plantation d'arbres.

Comme la mairie s'y était engagée, dès septembre, la première réunion de travail « La vie au village m'intéresse, je participe » a réuni des habitants et des élus afin de déterminer les choix d'équipements et de lieux d'implantation dans les deux zones de loisir.

Parlons encore projet ! Le permis de construire du futur « Espace Associatif Mutualisé » (ex maison des associations) a été déposé fin juillet, vous en saurez plus page suivante.

Du projet à la réalité ! les travaux des 2 façades de ce bâtiment ont commencé début septembre. Cette rénovation doit permettre de remettre au goût du jour la façade initiale avec ses briques apparentes.

Vous trouverez dans ce bulletin d'autres informations concernant la commune, prenez le temps de le lire.

Thierry CASTET

Prochaines manifestations

Samedi 16 octobre : vote et résultats du concours de cabanes perchées

Jeudi 11 novembre : messe, dépôt de gerbe et repas de l'UNC



Le site Internet de votre commune est mis à jour tous les vendredis .

A titre d'information, vous y trouverez les supports des réunions thématiques du Scot concernant le changement climatique et son impact sur notre territoire.

www.roqueseriere.fr



Les délibérations du conseil municipal

Séance du 12 juillet 2021 :

Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués,

Installation d'un colombarium,

Tarification de la restauration scolaire pour 2021/2022.

Séance du 27 août 2021 :

Installation de décorations de Noël - Choix du prestataire,

Création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet.

Séance du 24 septembre 2021 :

Equiper de prises électriques sur les luminaires d'éclairage public,

Séance du 24 septembre 2021 (suite) :

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de radar de pédagogique,

Participation à la mise en concurrence pour l'obtention d'un contrat groupe d'assurance statuaire,

Tarification de la location de la salle polyvalente,

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties - Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation,

Création d'une aire de jeux pour les enfants de plus de 6 ans,

Dossier de demande de subvention pour la restructuration d'un Espace Associatif Mutualisé au titre de la DETR,

Dossier de demande de subvention pour la restructuration d'un Espace Associatif Mutualisé auprès du Conseil Départemental,

Dossier de demande de subvention pour la restructuration d'un Espace Associatif Mutualisé auprès de la Région.



Éclairage public Chemin de Rossignol

L'installation des luminaires est terminée. Cet aménagement a été prévu afin de sécuriser les déplacements des habitants et des enfants et d'éviter ainsi d'emprunter la portion de la route de la gare qui n'est pas éclairée et n'a pas de trottoir. Par ailleurs, la zone inter-lotissements bénéficiera de l'apport de ces luminaires.

Le financement a été assuré à hauteur de 80% par le Syndicat d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) et 20% par la commune (emprunt de 15 000 euros sur 12 ans). L'énergie consommée par les lampes à LED est excessivement faible, soit 24 watts (100% de la puissance) par lampadaire.

Initialement, le projet communal portait sur un éclairage de type piétonnier d'une hauteur limitée avec un déclenchement automatique au passage d'un piéton. Pour des raisons liées aux dégradations le SDEHG n'installe plus d'éclairage piétonnier. Par ailleurs la commune est en discussion avec le syndicat afin de réduire à 20% la puissance par lampadaire (100% si détection) et de prévoir une extinction programmée à partir de minuit avec déclenchement si présence d'un mouvement.

Départ à la retraite de Christian Payrastre

Séquence émotion ce mercredi 29 septembre. Elus, nouveaux et anciens, accompagnés du personnel municipal, étaient réunis pour honorer Christian Payrastre à l'occasion de son départ à la retraite. Le maire a salué ses compétences professionnelles, sa forte implication à œuvrer pour le bien du village et surtout ses qualités humaines appréciées par tous.

Merci Christian !



Vie Municipale

Enfin !

Certains d'entre vous ont peut être aperçu ce nouveau marquage blanc et rouge sur les arbres et autres supports dans le centre du village ou les chemins communaux ? il s'agit du balisage utilisé pour les GR ou chemins de grande randonnée.

Le GR46 (de Conques à Toulouse) traverse Roquesérière.

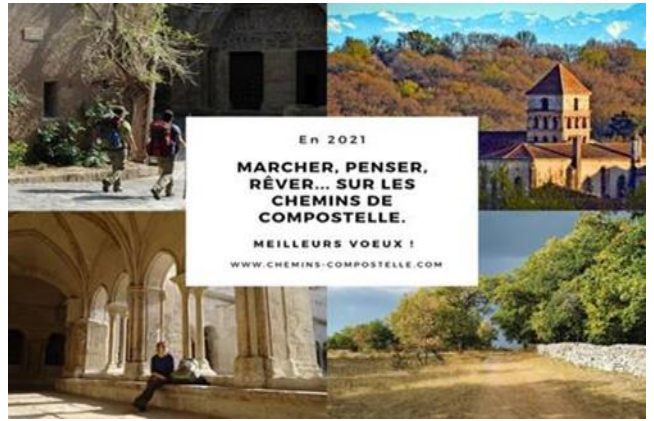
Cet aboutissement est la concrétisation d'un dossier impulsé dès 2015 par un premier échange de parcelles entre la commune et un exploitant agricole. Acte signé en juillet 2020.

Fin 2020, le Conseil Département de la Haute Garonne, maître d'ouvrage du projet, informait la mairie du refus d'un propriétaire terrien de signer la convention d'autorisation de passage mettant ainsi un frein à la traversée du GR 46 sur la commune. Les négociations menées ces derniers mois ont abouti à un d'échange de terrains entre les parties. Un acte notarié l'officialisera dans les prochaines semaines.

Un peu d'histoire ...

Dès le Xème siècle, des moines de l'abbaye de Moissac s'installent et bâtissent une première église à l'endroit même de l'emplacement actuel de l'église de Roquesérière. Une des raisons en est la proximité de la voie reliant Albi à Toulouse par laquelle passe un chemin vers Saint Jacques de Compostelle.

Ce segment de GR 46 est donc un itinéraire de liaison de Conques à Toulouse, homologué GR®. Il se compose des segments de GR® suivants : GR®62b, GR®36 et GR®46. Il relie Sainte-Foy de Conques (itinéraire du Puy-en-Velay, GR®65) à Saint-Sernin de Toulouse (itinéraire d'Arles, GR®653), en passant par Notre-Dame-du-Bourg à Rabastens. Ces trois sanctuaires sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre du Bien "Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France".



Régulation des poids lourds au centre du village !

Toutes les semaines, des poids lourds se retrouvent coincés dans le centre du village. Outre les difficultés de circulation, cette nuisance pour les riverains est difficilement supportable notamment en pleine nuit. Le 20 mai, la mairie recevait les responsables des secteurs routiers du Tarn et de la Haute-Garonne afin de les sensibiliser à cette problématique qui sera encore plus prégnante en 2023 avec la création de TERRA 2 et un trafic attendu de 500 poids lourds par jour !. Une première solution consiste à modifier les panneaux routiers en sortie d'autoroute (rond point Vinovalie).

La première démarche a donc consisté à solliciter la mairie de Saint Sulpice, la SPLA et le service du secteur routier du Tarn, notamment. Une modification des panneaux a été actée. Si cette mesure est insuffisante, un arrêté municipal d'interdiction aux poids lourds sera pris par la mairie de Roquesérière et nécessitera également un arrêté par la commune de Saint Sulpice et par le Département. Cette interdiction permettrait d'aboutir à une modification des données GPS.

De façon plus générale, la mairie souhaite qu'un groupe de travail composé d'élus et d'habitants se constitue et réfléchisse à la sécurisation des axes principaux du village. Ces futurs travaux viendront compléter les conclusions de l'étude pour la définition d'un schéma cyclable de la C3G. .

Si cette question vous intéresse, merci de contacter la mairie.

C'est parti !

Courant septembre, les premiers coups de marteau et de burin ont retenti sur la façade de la maison des associations afin de donner un nouveau « look » à cette belle bâtisse, cœur de village. Cet espace public communal est constitutif de l'image d'une commune. Espace de rencontre, d'échanges, lieu de la vie collective et de la sociabilité . C'est un lieu privilégié du « vivre ensemble ». C'est pourquoi, dès 2020 la nouvelle municipalité a souhaité, rapidement ,rénover ces façades.

Le financement :

- L'état : 13 880€
- Le conseil départemental : 13 875 €
- La commune : 24 286 €



Mais, ce n'est qu'un début ! Un projet plus ambitieux s'est concrétisé fin juillet 2021 par le dépôt du permis de construire du futur « Espace Associatif Mutualisé », dénomination officielle (mais non définitive!) de l'ex-maison des associations. Des travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs viendront embellir et mettre aux normes ce bâtiment emblématique de la commune. Cette rénovation complète s'inscrit dans le droit fil du précédent mandat dont l'anticipation permet aujourd'hui de bénéficier du chauffage communal.

Le prochain Flash Info vous fera découvrir le projet dans son ensemble.



**« La vie au village m'intéresse,
je participe »**

Vendredi 17 septembre a eu lieu la première réunion des habitants intéressés pour s'impliquer dans la réflexion sur l'aménagement des deux zones de loisir. 18 personnes étaient présentes, 7 s'étaient excusées. Elles ont fait preuve d'un vrai intérêt pour l'aménagement de notre village et d'un souci de responsabilité.

La réunion a été très productive, une proposition de méthodologie a émergé, différente de celle proposée par les élus. C'est un travail en commun qui s'entame !

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 15 octobre.

Le CCAS vous souhaite à tous une excellente rentrée

Vie sociale

**La maison départementale de proximité de Montastruc
Service du Conseil Départemental**

Quel que soit votre âge ou votre problématique, Pauline, Aurélie et Elisa mettent leurs compétences à votre disposition et s'adaptent à toutes vos demandes administratives.

Elles vous assistent, vous accompagnent tout au long de votre démarche et proposent également une aide informatique

Prochainement une réunion d'information sur Roquesérière

MDS de Montastruc : av de Castelnaud 05 34 57 34 81

MDS de Verfeil : 3 Place François Mitterrand 05 34 57 34 80



Info pratique : Le Conseil Départemental propose une aide financière à l'apprentissage de la musique aux moins de 18ans

Service des interventions culturelles : 05 34 33 38 46 dicsa@cd31.fr

RUBRIQUE SANTE BIEN-ETRE

La pandémie COVID avec ses multiples impacts sanitaires, psychologiques, sociaux et économiques est sans précédent. Nous subissons diverses vagues épidémiques dues aux mutations de ce SARS COVID 19.

Le virus tue, le vaccin sauve des vies et évite les formes graves notamment chez les personnes les plus vulnérables. La vaccination a permis de diminuer nettement la mortalité notamment dans les EHPAD.

L'actualité est à la 3ème injection des plus de 65 ans et personnes vulnérables ayant reçu leur dernier vaccin il y a plus de 6 mois afin de remonter le taux d'anticorps.

Les rendez-vous du prochain trimestre :

OCTOBRE ROSE : 58000 cas de cancers du sein par an chez les femmes et 1% chez les hommes.

NOVEMBRE BLEU : Arrêter de fumer 1 mois multiplie ses chances de réussir définitivement par 5.

1 DECEMBRE : Jour de lutte contre le VIH ,6500 personnes se découvrent positifs chaque année.

Solidarité

Chacun d'entre nous peut se trouver confronté à des difficultés passagères,

toute aide est la bienvenue et à ce titre nous vous rappelons quelques contacts utiles :

Restaurants du cœur : aide alimentaire, 12 rue du Grand Pastellié à Bessières 05 34 52 31 46

Croix Rouge : aide alimentaire, vêtements, 224 av de la gare à Bessières 05 34 26 40 25

Vous avez sans doute remarqué le nom de notre école. Qui était Marthe Tricoire?

En 2014, des anciens du village s'étaient retrouvés pour évoquer le Roquesérière d'autrefois. Noélie, Robert, Valentine et d'autres personnes avaient raconté leurs souvenirs d'école qui avaient été collectés et publiés dans le Flash.

A l'occasion de la rentrée scolaire, il nous a semblé intéressant de publier à nouveau ce texte. En le lisant, vous découvrirez l'histoire de l'ancienne école, de son institutrice et de ses écoliers d'autrefois.

Lorsque la nouvelle école a été inaugurée en 1994, le nom de Marthe Tricoire a été donné, en souvenir de cette personne importante du village.

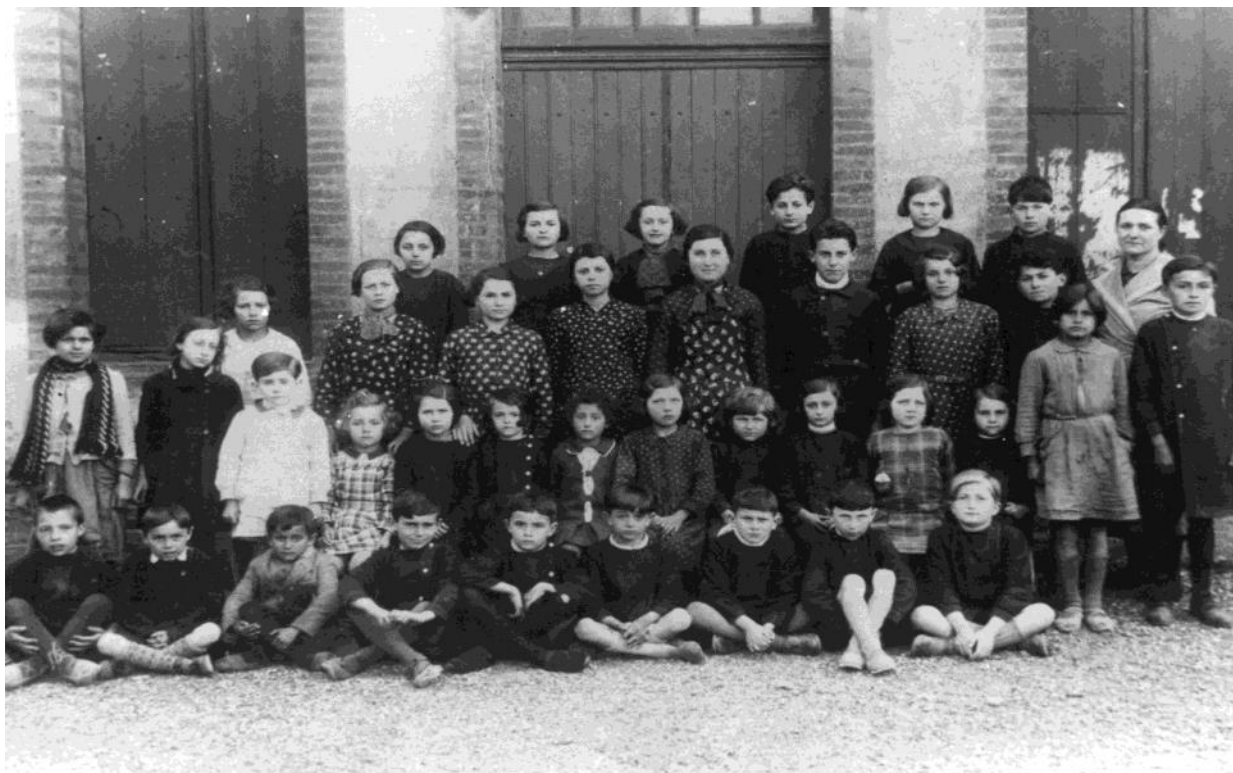


Photo de la classe unique de Mlle TRICOIRE année 1939/1940

Marthe Tricoire était une jeune fille qui, pour devenir religieuse, avait commencé des études dans une école privée payante. La mort de son père l'a obligée à modifier ses projets, à abandonner ses études et à devenir une « instit » à l'école laïque pour payer les études de sa sœur qui, elle, voulait devenir avocate.

C'est ainsi que Marthe Tricoire est devenue institutrice d'abord au Bois de la Pierre en Ariège, puis à Roquesérière en septembre 1936 où elle a fait sa carrière. A sa retraite, elle est allée vivre au Cap de l'Oule, route de St Sulpice.

A cette époque, une seule institutrice pouvait faire plusieurs cours (niveaux) en même temps et avoir jusqu'à 30 élèves. Marthe Tricoire avait 5 cours dans une seule classe. Les plus jeunes étaient au cours préparatoire (CP), ils avaient 5 ans. Puis, c'était le cours élémentaire de 1ère et 2ème années (CE1 et CE2), et le cours moyen de 1ère et 2ème années qui préparait au certificat d'études (CM1 et CM2). L'école était alors obligatoire jusqu'à 14 ans.

A 13 ou 14 ans, certains préparaient le concours de l'école normale pour devenir instituteur ou partaient à Gourdan Polignan pour préparer un CAP dans une école professionnelle. D'autres préparaient le concours pour entrer au lycée. Toutes ces études demandaient d'être pensionnaires dans des villes éloignées ; beaucoup de parents ne tenaient pas à ce que leurs enfants continuent et certains enfants avaient du mal à quitter le village. Comme les autres instituteurs, Marthe Tricoire présentait au certificat d'études les élèves qu'elle pensait capables de l'avoir.

Les conditions de vie dans l'école n'étaient pas très faciles. Certains venaient de loin et apportaient leur repas pour le midi. L'hiver, ils le faisaient chauffer sur le poêle à charbon qui chauffait la classe et qui était, à tour de rôle, allumé par les enfants qui devaient aussi nettoyer la pièce.

Les élèves écrivaient avec un porte-plume garni d'une plume gauloise ou d'une plume sergent major. Ils portaient une blouse noire, étaient chaussés de sabots ou de galoches en bois et en cuir. Ils écrivaient au tableau noir avec des craies. Lorsqu'ils étaient punis, les enfants recevaient des coups de règle sur les doigts et pouvaient même rester à l'école le midi.

A 9h, un coup de sifflet faisait se ranger les enfants dans la cour. Ils rentraient en classe deux par deux, devaient saluer Mlle Tricoire et suspendre leurs affaires.

La journée de classe commençait par un cours de morale d'une demi-heure qui portait sur la patrie, la politesse, le respect... Puis les cours avec 5 niveaux en même temps. A midi, 2 heures de pause. Et l'après-midi, sciences naturelles, chimie, travaux manuels, gym, tricot, musique, dessin, chant... et même apprendre à faire la lessive ! Les garçons allaient travailler dans le jardin qui se trouvait sous les fenêtres de l'actuelle cantine.

Dans la cour, Mlle Tricoire avait installé une corde et un trapèze. Les filles devaient y grimper... mais sans montrer leurs culottes, alors elle avait fait faire des pantalons, ce que les filles ne connaissaient pas.

Elle apprenait aux enfants la musique et les emmenait parfois se baigner au ruisseau, en passant par le chemin des Oundeilles. Le soir, il n'y avait pas d'étude.

L'année scolaire commençait en octobre et se terminait fin juillet ; il fallait en effet que les enfants soient disponibles pour aider dans les champs et aux vendanges. La fin de l'école coïncidait avec la fête du village.

Mlle Tricoire était très investie. Tout son salaire était utilisé pour l'école, l'église et les voyages. Pour aller acheter les livres et les cahiers à Toulouse, elle prenait le train et se rendait à la gare en vélo.

Après la guerre, elle avait monté une coopérative scolaire grâce à l'argent récolté lors de séances récréatives dans lesquelles chaque enfant jouait et dont l'entrée était payante. Grâce à cet argent, des voyages en train ont été organisés et les élèves, accompagnés de Mlle Tricoire, ont pu visiter le château de Pau, Luchon, Bayonne où ils ont dormi dans un lycée, et aller à l'océan, à la mer, à La Franquie...

Elle avait acheté un appareil pour projeter des films qu'elle louait chez Rigaud à Toulouse et qu'elle se faisait livrer par le car. Ainsi, une fois par mois, le village se réunissait le soir et pouvait voir Laurel et Hardy, Charlie Chaplin, des films sur la géographie...

Mlle Tricoire était une institutrice laïque, mais elle s'occupait aussi de l'église et du catéchisme. Elle accompagnait la messe à l'harmonium. Une chorale d'hommes chantait pour les enterrements et une chorale mixte pour les fêtes. Certains anticléricaux avaient fait une pétition pour qu'elle parte, lui reprochant de faire preuve de prosélytisme... mais ils n'ont jamais pu prouver qu'elle parlait de religion à l'école et elle est restée.

A cette époque, l'institutrice habitait le logement de fonction au-dessus de l'école. Ce logement existe toujours, mais il n'est plus habitable. Il se trouve au-dessus de la cantine actuelle qui était alors la salle de classe. Dans la cuisine actuelle se trouvait la mairie. Le dernier mariage qui y a été célébré est celui de Noélie le 7 décembre 1954. Ensuite, la mairie a été transférée dans le parc, là où se trouve aujourd'hui la maison des associations. Cette maison, devenue mairie, a été achetée à M. Déodat Cabié, qui possédait le domaine de Mestré Gouny.

Le 6 mai 1946, Adolphe, boulanger et futur mari de Noélie, est revenu d'Allemagne : il était alors âgé de 24 ans et y était resté 2 ans et demi pour le STO (Service du Travail Obligatoire). Mlle Tricoire a amené toute la classe dans le fournil place de l'ormeau pour qu'Adolphe raconte ce qu'il faisait là-bas et ce qu'il avait vécu. Robert Cayrou s'en souvient... il a été un des élèves de Mlle Tricoire, de 1943 à 1952.

Dès le 2 septembre, c'est avec plaisir que nous vous avons de nouveau accueillis à la bibliothèque, les mardis et jeudis de 16h30 à 19h. Septembre est également la période au cours de laquelle nous procédons au renouvellement de l'adhésion qui demeure de 5€ par famille et par an.

ACTIVITE ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 Malgré les différentes périodes de confinement, nous tirons un bilan positif de l'année passée. Une cinquantaine de familles sont venues régulièrement emprunter des livres parmi les 2700 ouvrages que nous proposons. Le budget annuel attribué par la municipalité est de 2 € par habitant et a ainsi permis l'achat d'une cinquantaine de livres. Nous avons accueilli pour des lectures, aussi souvent que possible, des enfants de l'ALAE et des assistantes maternelles avec leurs « petits ».

LA BOÎTE À LIVRES Notre boîte à livres prenait l'eau... merci à Monsieur Larroche de nous en avoir construit une nouvelle, toujours située à gauche de l'abribus, au centre du village. Etant donné qu'elle avait un vif succès, nous l'avons prévue un peu plus grande. Vous pouvez y emprunter des livres en toute liberté et y déposer les livres en bon état dont vous voulez vous séparer ou que vous souhaitez faire partager.

NOUVEAUTES Comme chaque année, nous allons renouveler le stock annuel de livres empruntés à la médiathèque départementale, soit 600 nouveaux ouvrages, dont une centaine seront confiés à l'école maternelle. En outre, afin d'enrichir notre fonds, nous avons acheté des nouveautés littéraires de la rentrée et de nouveaux ouvrages à l'attention des enfants. Malgré le soin que nous prenons à choisir un large éventail d'ouvrages dans les différents domaines, il est possible qu'ils ne correspondent pas à vos centres d'intérêts. Aussi, si vous voulez nous faire part de vos souhaits de lecture, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous adresser un mail à : bibliothequeroqueseriere@gmail.com



EQUIPE DES BENEVOLES Depuis la rentrée de septembre, Julia est venue rejoindre notre petite équipe de bénévoles, nous sommes maintenant 9 animateurs pour assurer les permanences et/ou les lectures.

Isabelle, Fabienne, Marie-Claude, Sylvie, Catherine, Olivier, Jean-Claude, Anne-Marie et Julia.

Si vous souhaitez vous impliquer à la bibliothèque, venez nous rencontrer !

Bilan de cette année scolaire passée...

Malgré les conditions sanitaires pas toujours favorables durant cette année passée, nous avons pu proposer 6 événements / opérations (ventes de chocolats, sapins, étiquettes A-qui-S, galettes et gâteaux des rois, sacs bi-matière, kermesse comprenant une tombola). Ils nous ont permis de récolter un total de 6 832,16€ de bénéfices. Ces chiffres incluent également les subventions des deux mairies du RPI (760€, dont 600€ de la mairie de Roquesérière), ainsi qu'un don de l'amicale laïque de l'école de Montpitol (ancienne APE) que nous remercions.

Ces bénéfices nous permettent de reverser aux deux écoles du RPI un montant total de 6 435€ (soit 55€ par élève), dont 2 750€ pour l'école de Roquesérière et 3 685€ pour l'école de Montpitol.

Nous tenons une nouvelle fois à remercier les enseignantes pour leur aide durant toute cette année et pour ce beau spectacle organisé avec les enfants, ainsi que l'intégralité de l'équipe de l'ALAE pour leur grande implication dans nos projets. Nos sincères remerciements s'adressent également aux deux mairies du RPI pour avoir répondu favorablement à chacune de nos demandes, pour leur soutien et présence durant toute cette année.

Nous remercions également tous les habitants des deux communes ayant participé aux événements, nos partenaires qui nous ont permis de proposer des opérations de qualité, tous les bénévoles qui nous ont prêté main forte, ainsi que le Comité des Fêtes et l'ACCA de Roquesérière pour leur aide aux grillades et prêt de guirlandes pour notre kermesse.

Notre assemblée générale a eu lieu le 24/09/2021 à la salle des fêtes de Montpitol, prêtée par la mairie.

Nous avons reconstitué une très belle équipe de 22 personnes, et avons élu le nouveau bureau.

Pour cette année qui démarre, nous prévoyons encore de beaux événements dont entre autres Halloween, le renouvellement des ventes de chocolats, sapins, galettes et gâteaux des rois, viennoiseries, un Carnaval, la Kermesse...

À très vite donc !

L'équipe de l'APE



Citoyennes, Citoyens, les Combattants U.N.C. vous saluent.

Les vacances sont terminées pour la majorité d'entre nous et la reprise des activités se fait toujours "dans la joie". Notre association a comme beaucoup d'autres subi les conséquences de la pandémie dans son organisation, nous espérons tous retrouver un fonctionnement normal et ainsi pouvoir vous retrouver lors de notre prochaine manifestation, c'est à dire pour le 11 novembre 2021. Plusieurs moments forts interviendront au cours de cette journée : la célébration de la messe à 11 heures suivie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts et d'un petit remontant offert par la municipalité. Ensuite, pour ceux qui se seront inscrits, nous passerons à table c'est à dire à la "Popote du Poilu" où, fidèles à nos anciens, nous attaquerons par la Soupe du Poilu, qui sera suivie pour ceux qui le désirent de son traditionnel CHABROT (roulez bien les rrrrr pour prononcer ce mot magique), ce qui mettra l'ambiance pour la suite...

Une exposition vous sera également présentée sur le conflit 39-45. Une information détaillée sur l'organisation de cette journée vous sera communiquée dans les prochains jours.

Une pensée toute particulière pour notre soldat mort au Mali.

Dans l'attente de se revoir. L'Union Nationale des Combattants. Roquesérière, Azas, Montpitol.

J.F. Vidal.

Association Domino

Les saisons du jardin : samedi 30 octobre de 9h30 à 12h30 - Découverte du domaine : *L'automne au jardin, initiation à la permaculture, grandir dans l'intelligence du végétal, de la terre* -

- **Journée expression terre** : à partir de l'argile du domaine : dimanche 15 novembre et 5 décembre de 10h à 17h30 - *découvrir l'argile, modeler la terre, à travers différents exercices élargir sa créativité.*

- **Journée au Domaine de Mestre Gouny** : un samedi par mois contribuer à l'aventure de restauration du domaine. Ces journées sont l'occasion de travailler ensemble, de rencontrer des personnes différentes, de partager de bons moments, de vivre de s'émerveiller de la vie tout simplement- Samedis 25 septembre, 23 octobre, 20 novembre, 18 décembre.



CLUB VITALITE DE ROQUESERIERE

BULLETIN D'ADHESION 2021 / 2022

NOM : JEUNE FILLE :

PRENOM : DATE DE NAISSANCE :/.. /

ADRESSE :

.....

TELEPHONE FIXE : .. / .. / .. / .. / .. PORTABLE : .. / .. / .. / .. / ..

ADRESSE MAIL ou 2 enveloppes timbrées à votre adresse :
.....@.....

A nous remettre accompagné :

De votre règlement pour la saison à l'ordre de Club Vitalité :
- 110 € / an (3h Gym + 1h Pilates+ 1h Gym du dos)
- 110 € / an (1h Yoga Ashtanga)

D'un **certificat médical d'aptitude** (- de 3 mois)

Du **pass sanitaire**



CLUB Vitalité ROQUESERIERE

SALLE DES FÊTES DE ROQUESERIERE

SÉANCE D'ESSAI AU CHOIX GRATUITE !

SAISON SPORTIVE 2021 - 2022

-  **Lundi 19H - 20H avec Anne-Marie**
Gym du dos
-  **Lundi 20H - 21H avec Anne-Marie**
Gym, échauffement, abdos, fessiers, étirements
-  **Mardi 10H - 11H avec Patrice**
Gym douce, abdos, fessiers étirements, réveil musculaire
-  **Mardi 18H - 19H avec Patrice**
Yoga Ashtanga
-  **Mercredi 18H - 19H OU 19H - 20H avec Patrice**
Cours de Pilates
-  **Mercredi 20H10 - 21H10 avec Patrice**
Gym, cardio, abdos, fessiers, renforcement musculaire

3h Gym + 1h Pilates
+ 1h Gym dos **110 € ***

1h Yoga Ashtanga **110 € ***

* Licence incluse

REJOIGNEZ - NOUS !
A partir du 13 septembre 2021
(certificat médical obligatoire et pass sanitaire)

Renseignements :
06.29.24.03.07 OU 06.75.99.62.82
Club.vitalite@gmail.com

Dans cette rubrique, nous souhaitons présenter des femmes du village qui ont créé leur activité.

Nous les remercions pour leur témoignage.

Si vous souhaitez que votre portrait soit réalisé, contactez la mairie !

Marie-Hélène Diaz, les énergies c'est la vie

Issue d'une famille principalement dirigée vers le milieu médical, Marie-Hélène est attirée dès son plus jeune âge vers les médecines alternatives, particulièrement les soins énergétiques. Son univers professionnel l'a conduite durant 40 années à s'occuper des autres. Des recherches, des rencontres l'ont amenée à apprendre, comprendre et développer ses capacités à se servir des énergies et après ces nombreuses années d'apprentissage, son rêve d'enfant « aider les autres » se concrétise enfin. A 57 ans Marie-Hélène se forme à la réflexologie et à l'aromathérapie.

Depuis avril dernier, elle a ouvert son cabinet à Roquesérière. Habitante depuis 10 ans sur la commune, elle en apprécie le calme, l'environnement naturel et la proximité de l'agglomération toulousaine.

« Nous sommes énergies, notre corps en est l'enveloppe, ce sont elles qui nous font avancer. Prendre soin de nos énergies c'est prendre soin de notre corps et de notre esprit. Nous sommes un tout. L'un ne va pas sans l'autre. Au travers de mes soins, je ressens un réel bonheur et bien-être à faire du bien. Mon plus beau cadeau : le sourire qui retrouve sa place sur le visage et dans le cœur du bénéficiaire. »

Un beau projet qu'on lui souhaite de réussir !

essensdevie@gmail.com

Sandrine Teste Schott, des idées plein la tête

L'art, c'est presque une seconde nature chez Sandrine : créer, dessiner, imaginer... alors quand son poste de programmatrice artistique au Centre de Danse Contemporaine est appelé à disparaître, elle décide de réaliser un rêve et crée l'atelier Datcha à Roquesérière. Elle répond d'abord à des entreprises, des particuliers ou des collectivités pour faire des scénographies de décors de fêtes ou de salons... mais c'est qu'il faut beaucoup de matériel et des bras pour ces installations ; sans locaux adaptés dans le village, le projet est rapidement revu.

Après une formation d'architecte d'intérieur et l'apprentissage d'outils informatiques (3D, 2D...), Sandrine propose depuis 2 ans ses conseils pour l'aménagement et la décoration d'intérieur. « J'essaie de traduire dans l'espace ce que sont les personnes, par la mise en scène des lieux, la lumière, le choix des objets, les couleurs ; je les écoute et peu à peu les choses s'imbriquent, je ressens l'espace et je raconte leur histoire dans le projet de décoration ou d'aménagement. »

Depuis septembre, elle a ouvert un atelier boutique à Montastruc où elle peut accueillir ses clients dans son local, chaleureux et plein d'idées, et promouvoir des artistes et des artisans créateurs. Offrir un service et s'ancrer dans le rural, c'est un choix, lié à la nature dont elle a besoin et qui l'inspire.

<https://atelierdatcha.com>

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Disponible sur
App Store Google Play

Vous souhaitez être informé des événements de votre commune en direct ?

<https://www.panneaupocket.com/>

Pour être informé en temps réel vous pouvez la télécharger gratuitement !

Petits rappels

Les bruits de voisinage sont une gêne parfois insoupçonnée par celui qui les produit, mais réelle et rapidement insupportable pour celui qui les subit. Bien souvent, un peu de bonne volonté peut suffire à résoudre le problème. Sans oublier que la tolérance est à la base de toute vie collective.

Travaux de bricolage et de jardinage

Arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 - article 5

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie mécanique... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h



MERCI DE
RAMASSER
LES DÉJECTIONS
DE VOTRE ANIMAL

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, **les espaces de jeux publics pour enfants** et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Incivilités



Un lot d'incivilités marque chaque trimestre...

Nous constatons encore et toujours des dépôts de décharges sauvages et interdits: sommiers, canapé, fauteuils, végétaux, résidus de BTP, tuiles... Merci aux agents techniques qui sont amenés à prendre en charge rapidement l'enlèvement de ces déchets pour qu'ils n'encombrent pas la voie publique.

Jean Philippe PONS, le garde voirie, est intervenu à 2 reprises à la requête du maire pour faire cesser des situations d'emprises illégales du domaine public par des véhicules hors d'usage. Ces actions n'ont pas donné lieu à verbalisation.

Nous précisons que, contrairement à certaines allégations, les interventions du garde voirie sont strictement bénévoles et non rétribuées.

Forum des associations



Le samedi 18 septembre a eu lieu le forum des associations. De nombreux habitants sont venus se renseigner et rencontrer les associations du village. La mairie remercie les associations qui se sont mobilisées et permettent ainsi de maintenir une vie associative riche et précieuse !



L'association Gélatine remercie les habitants qui ont participé au concours, ont créé une jolie cabane perchée et ont fait preuve de créativité ! Il y en a 21 dans le village !

Les photos des cabanes sont exposées devant la mairie et le vote aura lieu à la salle des fêtes le samedi 16 octobre de 15h à 18h, suivi d'un apéritif convivial.

Le vote est ouvert à tous et la manifestation est gratuite !

(Pass sanitaire selon la législation en vigueur)

Etat civil

Mariage

M. GRAU Cédric et
Melle HABOURDIN Bénédicte Anne Marie
Le 21 août 2021



Naissances

DA SILVA E SA Nathan, Robert
né le 13 juillet 2021

GRAS Nino
né le 20 juillet 2021

DE SAINTIGNON Justine
DE SAINTIGNON Raphaël
DE SAINTIGNON Antoine
Nés le 2 septembre 2021

Décès

M. VALETTE Jean Louis
décédé le 31 juillet 2021